



SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VITRY LE FRANCOIS POUR LA RECHERCHE D'INVESTISSEURS

Mairie de Vitry le vendredi 22 juin 2007

Monsieur Biart, président de la communauté de communes
Mesdames et messieurs les élus
Mesdames, messieurs

Je voudrais, pour commencer, vous exprimer les regrets de Michel Gobillot qui n'a pu se rendre disponible (pour des raisons personnelles) pour participer à un évènement qui marque la concrétisation d'un projet auquel il est très attaché.

Il m'a chargé de le représenter, en tant que 1^{er} vice-président de la CCI, afin de donner à cette signature la marque d'un des évènements majeurs de l'année pour notre Chambre et, nous l'espérons, pour la communauté de communes de Vitry.

Quand les élus de la Chambre de commerce et d'industrie ont décidé au début de leur mandat en janvier 2005 de mettre la priorité sur l'implantation de nouvelles entreprises dans les trois arrondissements de Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould et Châlons, ils ont immédiatement considéré que cet objectif ne pouvait être atteint que par une collaboration étroite avec les principales collectivités locales.

Plusieurs raisons expliquent notre volonté de partenariat. En premier lieu, nous considérons que les lois de décentralisation ont donné un rôle prépondérant aux communautés de communes pour le développement

économique et qu'elles ont toute la légitimité pour définir et mettre en œuvre leur projet de développement. En second lieu, nous constatons que les projets d'implantation d'entreprises, qu'elles soient industrielles, commerciales ou logistiques, nécessitent des disponibilités foncières et des infrastructures qui sont souvent hors de portée des budgets des CCI.

Alors, pour accomplir notre mission de développement de l'économie locale, nous avons choisi de proposer aux collectivités les services pour lesquels notre proximité et notre connaissance des entreprises nous rendent les plus efficaces.

En premier, notre mission est de soutenir le développement des entreprises présentes. Aider celles-ci à être plus compétitives est le meilleur moyen de les inciter à investir et à croître sur place. L'appui aux créateurs d'entreprises est l'autre levier du développement endogène.

Mais ces actions ne sont pas suffisantes pour assurer le renouvellement du tissu d'entreprises et pour retrouver le chemin de croissance économique. L'apport d'investisseurs extérieurs est indispensable. Ils doivent nous apporter les ressources financières, les savoir-faire et les ouvertures sur de nouveaux marchés qui compléteront nos potentiels locaux.

C'est pourquoi nous avons mis en place, il y a 18 mois, la mission Champagne centrale Promotion pour aller chercher à l'extérieur de la Champagne-Ardenne des projets porteurs d'emplois et de valeur ajoutée. Pour l'animer, nous avons recruté Jean-Yves Lhomme, un jeune ingénieur avec une expérience de l'industrie mais surtout du développement économique en Grande-Bretagne. Il vous présentera une synthèse de ces principales actions.

Ce métier est difficile. Les projets d'investissements mobiles sont très recherchés. La concurrence est rude entre les territoires de l'Europe de l'Ouest. Nous avons donc fait des choix de méthodes assez précis pour concentrer nos modestes moyens sur les domaines où nous avons un

avantage concurrentiel significatif. Nous entretenons un partenariat étroit avec Champagne-Ardenne Développement (CADev) qui détecte par le réseau de l'Agence française des investissements internationaux des projets diversifiés. C'est notre première source d'information. Mais nous conduisons aussi notre propre prospection sur des cibles correspondant à nos atouts. Ainsi, la position géographique et le savoir-faire industriel de Vitry-le François constituent des arguments crédibles pour proposer aux investisseurs d'implanter leurs projets ici.

Ils ont beaucoup compté dans le choix de CIMV d'implanter l'usine de transformation de la paille à Loisy sur Marne. Bien sûr, le premier critère était la ressource en matière première et en eau, mais la présence d'une main d'œuvre qualifiée dans les métiers de l'industrie et la présence de sous-traitants était indispensable à la réussite du projet. Nous souhaitons qu'il se concrétise rapidement car il aura valeur d'exemple.

La convention que nous allons signer va nous apporter un soutien financier utile pour renforcer la mission Champagne centrale Promotion afin qu'elle ne s'appuie pas que sur un seul homme. Mais elle veut aussi marquer notre engagement réciproque à partager le projet de développement économique pour Vitry, sa communauté de communes et son Pays.

Notre partenariat nous rend plus crédibles auprès des investisseurs et accroît nos chances de succès.

Merci Monsieur le Président, merci mesdames et messieurs les élus, pour la confiance que vous nous accordez. Ensemble, nous allons contribuer à la réussite économique de ce territoire.